

18/03/2022

## Communiqué de presse

Avis de Parution, *Céreq Bref 420*

### **Enquête « Crise sanitaire et formation professionnelle » : quels premiers résultats ?**

*Dès le début de la crise sanitaire, le Céreq s'est mobilisé pour mettre en œuvre un dispositif mesurant l'impact de cette dernière sur la formation professionnelle. En collaboration avec le ministère du Travail et dans ce contexte inédit, les experts du Céreq ont réinterrogé un panel de salariés sur leur accès à la formation. Aujourd'hui, Ekaterina MELNIK-OLIVE nous livre les résultats des premières exploitations de cette enquête, Impact®. Au-delà de premiers indicateurs stables, la chargée d'études identifie de nouveaux comportements au sein de certaines catégories de salariés.*

#### **#1 - Le taux d'accès à la formation n'a pas baissé pendant la crise**

- Plus de 40 % des salariés ont suivi une formation entre mars 2020 et mai 2021, taux proche de celui observé pour la même période en 2018-2019.
- Mais l'accès reste toujours inégal :
  - La moitié des cadres - contre un tiers des ouvriers - ont déclaré avoir suivi au moins une formation.
  - Les salariés des grandes entreprises tout comme ceux en CDI à temps plein ont été plus nombreux à se former.
- Globalement, les femmes ont été plus nombreuses à suivre des formations. Néanmoins la présence d'enfants en bas âge diminue leurs chances de se former, ce qui n'est pas le cas pour les hommes.

#### **#2 - La formation à distance a profité aux plus qualifiés et le rôle de l'employeur est resté déterminant**

- Plus de 60 % des salariés formés pendant la période l'ont été au moins une fois en distanciel, et cela concerne particulièrement les plus qualifiés et les télétravailleurs.
- Pour les non-télétravailleurs (ouvriers et employés essentiellement), les formations en présentiel, avec un recours aux Formations en Situation de Travail (FEST) ont de fait été privilégiées : les FEST ont concerné 44 % des ouvriers - contre un tiers seulement de l'ensemble des salariés.
- Alors que 80 % des propositions de formation reçues par les salariés proviennent de l'entreprise, celles-ci s'adressent plus souvent aux plus qualifiés : 42 % aux cadres contre 27 % aux ouvriers.

#### **#3 - Pendant cette crise, un quart des salariés habituellement non formés l'ont été**

- Si le temps dégagé par le chômage partiel ne suffit pas pour se former, le contexte de crise a ouvert des opportunités pour certains salariés.
- De surcroît, ces nouveaux formés sont pour partie les publics habituellement les plus éloignés de la formation : salariés à temps partiel, et/ou dans des petites entreprises.
- 20 % de ces salariés déclarent avoir entamé une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou un bilan de compétences contre 11 % pour le reste des formés.

*Ces premiers résultats seront affinés au cours des prochains mois et donneront lieu à de nouvelles publications. D'ores et déjà, l'auteure et l'équipe projet ont publié le volet qualitatif de l'enquête Impact® à partir d'entretiens auprès de salariés. Ces premiers travaux soulignent que l'élargissement de l'offre de*

formation, une meilleure information et le recours au conseil en évolution professionnelle demeurent des leviers essentiels.

### [Crise sanitaire et formation professionnelle : le temps libéré ne suffit pas pour se former](#)

Ekaterina Melnik-Olive

Céreq Bref n°420, 2021, 4p.

---

#### Les dernières publications du Céreq

Bref 419 – [Quels freins limitent encore le recours au congé de paternité chez les jeunes pères ?](#)

Bref 418 – [Se reconvertir, c'est du boulot ! - Enquête sur les travailleurs non qualifiés](#)

Bref 417 – [Quel rôle joue l'éducation dans les préoccupations environnementales ?](#)

Céreq Études 37 - [Quels effets de la crise sanitaire sur les projets et aspirations professionnels ? Volet qualitatif du projet Impact](#)

Synthèse du cycle 2020 de webconférences : [Identifier et accompagner les compétences de la transition écologique](#)

---

En cas de reprise du communiqué, merci de citer le nom des auteurs et le de la publication.



#### **Céreq**

**Depuis 1971 |**

Établissement public national sous la tutelle du ministère en charge de l'Éducation et du ministère en charge de l'Emploi.

Le Céreq a pour mission de mieux connaître et comprendre les liens entre formation, travail et emploi. Depuis sa création en 1971, il construit des dispositifs d'enquêtes statistiques originaux ; conduit des études et des travaux de recherche ; et contribue dans son champ à l'évaluation des politiques publiques.

+ d'infos & tous les travaux

[www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)



**Contact presse : PIERRE HALLIER**

**[pierre.hallier@cereq.fr](mailto:pierre.hallier@cereq.fr)**

+33 (0)4 91 13 28 48